
DECISION N° : **057.03.2024**

OBJET : **Contrat avec la société « S.A.S REVES DE MER » – Séjour du dimanche 07 juillet au dimanche 14 juillet 2024 à PLENEUF VAL ANDRE**

Le MAIRE D'OSNY,

VU le code général des collectivités territoriales notamment l'article L.2122-22,

VU la délibération du Conseil Municipal 065.05.2020 du 26 mai 2020, portant délégation d'une partie de ses attributions au maire conformément à l'article L.2122-22 du C.G.C.T,

VU l'organisation par la Ville d'activités éducatives en direction des jeunes âgés de 11 à 16 ans qui se dérouleront du dimanche 7 juillet au dimanche 14 juillet 2024,

VU la proposition de contrat avec la société « S.A.S REVES DE MER » ci-annexée,

Article 1 :

DECIDE de signer un contrat avec la société « S.A.S REVES DE MER » ayant son siège social, 3 place de la mairie – 29890 PLOUNEOUR-TREZ, représentée par son directeur général, Monsieur Frédéric Lacroix, relatif à un séjour prévu du dimanche 7 juillet au dimanche 14 juillet 2024, qui sera proposé pour 16 enfants et 3 adultes, pour le service jeunesse.

Article 2 :

DIT que le montant de la prestation s'élève à 5 825,40 € TTC.

Un premier acompte de réservation de 30 %, 1 748,00 € sera réglé avant le 19 mars 2024,

Puis d'un second acompte de 30 % 1 748,00 € qui sera réglé avant le 8 mai 2024 et que le solde du séjour, soit 2329,40 € devra être réglé avant le 7 juin 2024.

Article 3 :

La dépense est inscrite au budget primitif 2024.

Article 4 :

Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa notification, en cas d'acte individuel, ou de sa publicité, et de sa transmission au représentant de l'état.

Fait à OSNY, le **21 MARS 2024**

Le maire,



Jean Michel LEVESQUE



Hébergements - Accueils de groupes

Séjours à thèmes - Sports de glisse

MAIRIE D OSNY

M. LEVESQUE Jean Michel
Maire

14 RUE WILLIAM THORNLEY
95520 OSNY
France

PLENEUF VAL ANDRE, le 05 mars 2024

CONTRAT DE RESERVATION DE CAMPING

Référence R50929-C5396

MAIRIE D OSNY

séjour bord de mer en Baie d'Erquy

Du dimanche 07 juillet au dimanche 14 juillet 2024

* * * * *

Document à nous retourner signé avant le 29/03/2024

toutes pages paraphées, accompagnés du premier acompte

à Rêves de Mer - 3 Place de la Mairie - 29890 Plounéour Trez

Un exemplaire signé du contrat vous sera adressé en retour.

Reçu dans nos services le :

Accompagné de :

Le Village du Camp Vert 3 Chemin de la ville Rouault - 22370 PLENEUF VAL ANDRE

Tél : 02 96 72 23 37 E-Mail : campvert@revesdemer.com

N° siret : 533 641 262 00019 Code APE : 8551Z N° TVA intracommunautaire : FR05533641262

Siège administratif R.E.V.E.S.de Mer - 3 Place de la Mairie - 29890 PLOUNEOUR-BRIGNOGAN-PLAGES

Siret : 533 641 262 00019 Brest - SAS au capital de 553 220€ courriel du Siège : revesdemer@revesdemer.com - www.revesdemer.com

Entre d'une part.

Rêves de Mer, 3 Place de la Mairie 29890 Plounéour Trez, gestionnaire,
représentée par Pascal GOULAOUIC au titre de Président

et, M Frédéric Lacroix, Le Directeur du centre,

Et d'autre part.

MAIRIE D OSNY, 14 RUE WILLIAM THORNLEY 95520 OSNY Tél : 01 34 25 42 51

Représenté par : **Mr. Jean Michel LEVESQUE**

Au titre de : **Maire**

Courriel de facturation:

Partie désignée ci-après le preneur

**En complément des conditions générales et des conditions particulières de ventes ,
il est convenu de ce qui suit.**

1 - OBJET

Le Village du Camp Vert accueille le preneur en séjour.

séjour bord de mer en Baie d'Erquy

2- OCCUPATION ET UTILISATION

Le preneur occupera et habitera les installations avec un groupe total constitué de 16 jeunes et 3 adultes.

Type de groupe : 11/16 ans

3 - DUREE

Le présent contrat est établi pour la durée suivante :

Du dimanche 07 juillet 2024 à 18:00

Au dimanche 14 juillet 2024 à 17:00

La personne responsable sur site sera Mr ou Mme : ANATO

Prière de préciser la fonction: Directeur Téléphone portable : 0686204263

L'assurance annulation a été présentée au client, elle est détaillée dans le tableau ci dessous si le client y souscrit.

4 - COUT DU SEJOUR

Situé sur la commune de Pléneuf-Val-André, à l'entrée de la Baie de Saint Briec, notre nouvel espace Camping du Camp Vert est situé à 300 mètres de la plage. Il bénéficie d'une belle vue sur mer et d'un emplacement en pleine nature. Il vous accueille en camp « prêt à l'emploi » avec ou sans pension complète. Profitez également d'un panel d'activités des plus varié.

<https://www.revesdemer.com/nos-etablissements/centre-dhebergement-le-village-du-camp-vert/>

Cette proposition n'est pas une confirmation de réservation.

Cette dernière est réalisée sous réserves des disponibilités lors de la validation de votre projet.

<i>Prestations</i>	<i>Nombre</i>	<i>Nuits</i>	<i>Quantité</i>	<i>Prix unitaire</i>	<i>Montant TTC</i>
Séjour Jeunes en Camping « Camp prêt à l'emploi » du Jour 1: diner au dernier jour: goûter		7	16	306,60	4 905,60
Séjour Adultes en Camping « Camp prêt à l'emploi » du Jour 1: diner au dernier jour: déjeuner		7	3	306,60	919,80

Ce prix comprend :

L'hébergement en camping "Formule 4" Séjour camping en Pension Complète : tout est fourni, hébergement et restauration.

Réception : Nous assistons 2 fois par jour la livraison des repas chauds (déjeuner et dîner).

Publication : 22/03/2024

Prestation Panier Repas : Nous pouvons, sur simple demande de votre part, vous proposer des paniers repas à emporter pour vos excursions à la journée ou le jour du départ. Pour une meilleure organisation et afin de faciliter le travail de nos équipes, merci d'anticiper votre demande.

Les denrées du petit déjeuner et goûter sont fournis au début du séjour.

Le nettoyage de la vaisselle est à votre charge.

Matériel mis à disposition : tentes collectives certifiées, tapis de sol, frigos équipés de thermomètre, réchauds, éclairage, vaisselle, étagères, produits d'entretien.

Tentes Couchage 3 personnes avec matelas

Ce prix ne comprend pas :

- Le transport au départ de votre ville,
- Les transferts sur place,
- La location des draps; pour le séjour merci de prévoir par personne: un drap plat une personne, un oreiller et sa taie ainsi qu'un duvet.
- L'assurance annulation facultative décrite sur la page <https://www.revesdemer.com/assurance-annulation> . A noter que sa souscription coute entre 3.50% et 4.50% du montant du séjour, et qu'en cas de souscription, elle n'est effective qu'après encaissement du 1er acompte.
- Les activités : *ces dernières sont à valider directement avec les différents prestataires (cf.: Catalogue joint à l'envoi)*

Taux TVA	10,00	Base HT	5 295,82	T.V.A.	529,58	T.T.C.	5 825,40
Total			5 295,82		529,58		5 825,40

Modalités du règlement

A payer avant le 19 mars 2024	1 748,00
A payer avant le 08 mai 2024	1 748,00
A payer avant le 07 juin 2024	2 329,40

Les règlements par virement sont possibles sur le compte IBAN de Rêves de Mer:

Crédit Coopératif	Code Banque	Code Guichet	Code Compte	Clé RIB
	42559	10000	08013014594	97
BIC : CCOPFRPPXXX	IBAN : FR76 4255 9100 0008 0130 1459 497			

5 - CONDITIONS D'USAGE

Le preneur prendra les installations dans leur état lors de l'entrée en jouissance, consignée dans un état des lieux où il sera présumé les prendre en parfait état. Il devra en jouir en bon père de famille et les rendre en bon état d'entretien et de propreté. Il veillera à son utilisation journalière et informera immédiatement le Centre de Rêves de Mer de tout sinistre, incident, bris ou fonctionnement anormal s'étant produit sur les lieux, quand bien même il n'en résulterait aucun dégât apparent. Il en va de même pour le matériel mis à disposition par le centre.

La personne responsable du groupe devra prendre connaissance des consignes de sécurité (incendie et évacuation) dès son arrivée.

Un responsable du Centre de Rêves de Mer aura en tout temps un droit de visite des installations, pour vérifier la conformité du contrat. On pourra le joindre quotidiennement pour tout renseignement utile au bon déroulement du séjour. Le preneur s'engage avant son départ à une visite des lieux avec le responsable du Centre de Rêves de Mer. Le dit équipement doit être laissé à l'expiration de la présente convention, dans un état convenable et identique à celui dans lequel il se trouvait le premier jour de jouissance. A défaut, les heures de nettoyage seront facturées sur le montant de la location à raison de 50€ par heure effectuée.

6 - CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DE VENTES

En signant le présent contrat, j'atteste avoir pris connaissance et accepte les conditions générales de vente de Rêves de Mer sur www.revesdemer.com/conditions-generales-de-vente.

En cas de difficultés climatiques, des activités de remplacement sont mises en oeuvre, elles sont facturées au tarif de l'activité prévue initialement. Aucune modification d'effectif ne sera possible après réception du contrat dûment signé.
Exception pour notre clientèle scolaire, une modification d'effectif sera accordée 6 mois avant le début du séjour.

Fait à PLENEUF VAL ANDRE

Fait à OSNY

Le

Le

Par délégation le responsable du centre
Frédéric Lacroix

Le Preneur, signature et cachet



Le Maire

JM. LEVESQUE

Le Village du Camp Vert 3 Chemin de la ville Rouault - 22370 PLENEUF VAL ANDRE

Tél : 02 96 72 23 37 E-Mail : campvert@revesdemer.com

N° siret : 533 641 262 00019 Code APE : 8551Z N° TVA intracommunautaire : FR05533641262

Siège administratif R.E.V.E.S.de Mer - 3 Place de la Mairie - 29890 PLOUNEOUR-BRIGNOGAN-PLAGES

Siret : 533 641 262 00019 Brest - SAS au capital de 553 220€ courriel du Siège : revesdemer@revesdemer.com - www.revesdemer.com